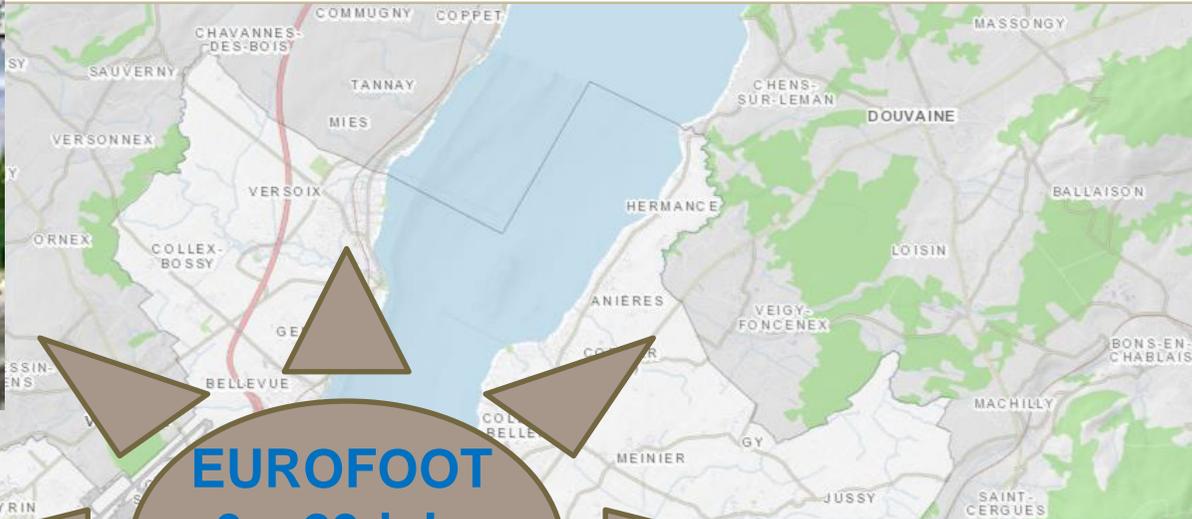


EURORAI – AUDIT DES INVESTISSEMENTS PUBLICS - SPORT
EUROFOOT 2008 À GENÈVE : LEÇONS À TIRER DU POINT DE VUE DE L'AUDITEUR
KAZAN – 23 MAI 2017

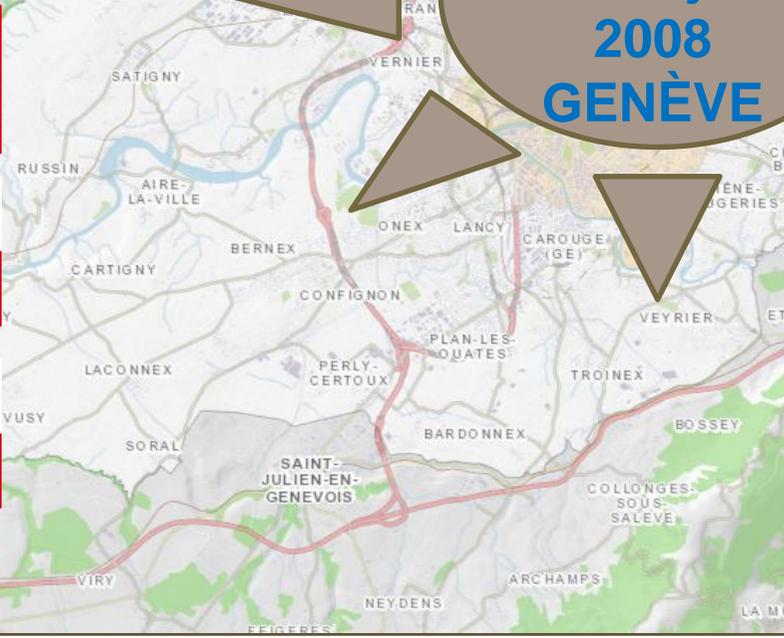






3 matches au Stade de Genève (30'000 places)

3 « sites festifs » avec des concerts musicaux et des DJ's

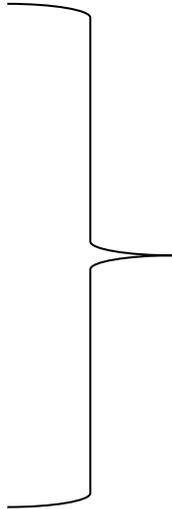
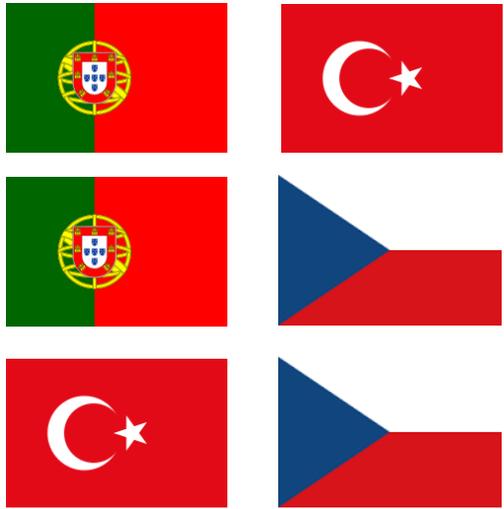


ORGANISATION

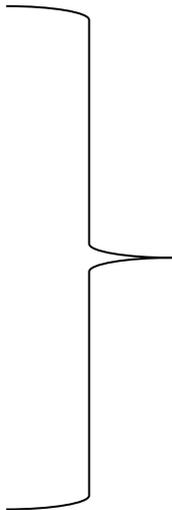
- ▶ Équipe de projet dédiée à l'événement
- ▶ Coordination de tous les aspects opérationnels avec les partenaires publics et privés, y compris l'UEFA

BUDGET DES DÉPENSES PUBLIQUES À CHARGE DU CANTON DE GENÈVE

- ▶ Investissements : CHF 3 millions (mise aux normes du stade)
- ▶ Charges opérationnelles : CHF 8 millions (logistique, sécurité, ...)
- ▶ Impôts supplémentaires découlant des retombées économiques de l'événement: CHF 2 à 3 millions (impact positif)



Stade complet
Ambiance festive
Pas de problèmes de sécurité



Mauvaises conditions météo -> faible participation
Ambiance festive
Pas de problèmes de sécurité



DÉPENSES RÉELLES À LA CHARGE DU CANTON DE GENÈVE

- ▶ Investissement : CHF 9 millions vs prévision de 3 millions 
- ▶ Dépenses opérationnelles : CHF 21 millions vs prévision de 8 millions (avec dépenses indirectes : CHF 29 millions) 
- ▶ Impôts supplémentaires découlant des retombées économiques de l'événement: estimation de CHF 5 millions vs prévision de 2-3 millions (impact positif) 
- ▶ NB. Profit net de l'UEFA pour l'EURO 2008 : CHF 412 millions



▶ **Activités de coordination**

Suivi des coûts incomplet; maîtrise insuffisante du projet; reporting incomplet

▶ **Activités organisationnelles (sites festifs)**

Contrats commerciaux lacunaires, absence de réflexion quant à la sous-traitance et à la répartition du profit

▶ **Sécurité**

Planification défailante, oubli de certains coûts, gestion des horaires maximisant les heures supplémentaires, double compensation des heures de nuit non détectée

▶ **Revenus commerciaux**

Faible négociation contractuelle avec l'UEFA

COORDINATION : UNE VISION D'ENSEMBLE EST INDISPENSABLE

- ▶ Le responsable de projet devrait imposer une «codification analytique» dans les systèmes comptables afin que toutes les dépenses liées à l'événement soient identifiées. Il devrait avoir accès à toute l'information liée à l'événement, et s'assurer des définitions et composantes exactes des différentes notions liées aux investissements / charges / dépenses / revenus au sein des entités concernées par le projet.



SÉCURITÉ : QUEL PLANNING POUR QUEL COÛT ?

- ▶ Si les mobilisations pour des événements spécifiques ne sont pas fréquentes, s'assurer que le planning des forces policières repose sur des hypothèses solides et avec une charge de travail inférieure à 100%. Cette flexibilité permet d'absorber d'éventuelles surcharges sans directement impliquer des heures supplémentaires (généralement payées à 125, 150 ou 200%).



CONTRACTUALISATION : QUI TIENT LE COUTEAU PAR LE MANCHE ?

- 
- ▶ Les contrats entre les pouvoirs publics et les entités privées pour la gestion des événements sportifs (logistique, animations, musique, boissons, restauration, etc.) devraient prévoir des pénalités, p.ex. en cas de prestations incomplètes, en cas de décomptes financiers non remis). Des règles de répartition du profit sont à prévoir, également dans le cas où le cocontractant sous-traite une partie des activités.
 - ▶ Les contrats entre l'association sportive organisatrice (UEFA/FIFA/...) et les entités publiques devrait être négociés autant que possible à l'avance, et pas après que leur impact sur la situation est pleinement connu (p.ex. aménagements spéciaux pour le stade, règles de sponsoring).



Cour des comptes – 54 route de Chêne - 1208 Genève
tél. 022 388 77 90
<http://www.cdc-ge.ch>